

Repas de Noël des seniors

Pensez à vous inscrire !

Le repas dansant de Noël des seniors (70 ans et plus) aura lieu cette année le dimanche 7 décembre, à 12h, au Prisme.

Pour s'inscrire, le coupon-réponse ci-dessous **doit être apporté à l'accueil du CCAS avant le 15 novembre entre 8h30 et 12h et entre 14h et 17h. En retour, il vous sera remis un reçu.**

Le coupon-réponse est également disponible à l'accueil de la mairie et du CCAS.

Si vous ne pouvez pas vous rendre au repas, vous pourrez bénéficier d'un ballotin de chocolats qui vous sera remis le mardi 16 décembre (de 14h à 17h), à la salle des jeux – Espace Victor-Schoelcher (informations ci-contre).

Vous souhaitez participer au repas ?

**Coupon-réponse à déposer avant le 15 novembre 2025 à 17h
à l'accueil du CCAS de Seyssins - 40, rue de la Liberté.**

**Vous pouvez également retourner votre coupon par mail à l'adresse suivante :
anne.warin.ccas@mairie-seyssins.fr**

**À l'inscription il vous sera remis un reçu à présenter
lors du repas ou du retrait de votre ballotin de chocolats.**

Madame

Nom, prénom :

Année de naissance :

Téléphone :

Adresse postale :

CHOIX N°1 Participer au repas de Noël
(merci de joindre votre règlement)

CHOIX N°2 Recevoir des chocolats

Monsieur

Nom, prénom :

Année de naissance :

Téléphone :

Adresse postale :

CHOIX N°1 Participer au repas de Noël
(merci de joindre votre règlement)

CHOIX N°2 Recevoir des chocolats

La participation au repas dansant est de 12 € par personne. Les époux(es) plus jeunes peuvent participer au repas. Gratuité pour les personnes dont le revenu mensuel ne dépasse pas 1 034,28 € pour une personne seule et 1 605,73 € pour un couple. Merci de libeller votre chèque à l'ordre du Trésor public.